Macron nomme un ambassadeur aux droits LGBT+ : dans quel but ?

écrit par Maxime | 28 octobre 2022

Un décret du 26 octobre, fort succinct, désigne un « ambassadeur aux droits LBGT+ ».

Le Président de la République,
Sur le rapport de la Première ministre et de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Le conseil des ministres entendu,
Décrète :

- *Article 1 M. Jean-Marc BERTHON est nommé ambassadeur aux droits LGBT+.*
- *Article 2 La Première ministre et la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sont responsables, chacune en ce qui la concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française.*

  Fait le 26 octobre 2022.

Emmanuel Macron
Par le Président de la République :

La Première ministre,
Élisabeth Borne

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Catherine Colonna

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046493616

Depuis quand faudrait-il donc des ambassadeurs chargés de causes particulières ?

Dans mon esprit, l'ambassadeur a au contraire vocation à être « généraliste » en quelque sorte, pouvoir aborder toutes les questions qui fâchent tout en sachant développer

des liens assez forts, avec les pays fréquentables, pour peu que l'intérêt de la France en vaille la peine…

Quelle meilleure façon d'aborder un sujet sensible que de le glisser au sein d'une conversation plus globale et convenue ? Elémentaire, me semble-t-il…

Alors que doit-on penser de cet ambassadeur « gay-friendly », VRP de l'homosexualité à travers le monde ?

D'abord, dans quasiment tous les pays autres que dans ceux de l'OCI, organisation de la coopération islamique, ce monsieur n'aura pas de grande utilité.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_de_la_coop%C3%A9ration_islamique

Ce sont en effet globalement et très nettement les pays musulmans qui ont des lois hostiles à la possibilité pour des personnes de même sexe d'avoir des relations amoureuses entre elles sans avoir à se cacher (et même dans l'intimité).

Certes, quelques autres pays n'ont pas consacré totalement l'égalité des droits entre les couples hétérosexuels et homosexuels et/ou interdisent la « propagande » dans ce domaine, mais les interdictions pénales sévèrement punies des pays musulmans n'y ont pas cours.

Loin de se montrer plus tolérants le temps passant comme les sociétés chrétiennes, ces pays ne cessent d'entretenir une rigueur archaïque en punissant de mort la sodomie, entre autres moeurs défendues….

https://www.midilibre.fr/2019/04/03/la-charia-qui-instaure-la-peine-de-mort-pour-homosexualite-a-brunei-critiquee-dans-

le-monde,8108276.php

Alors imagine-t-on qu'ils dérouleront le tapis rouge à M. Berthon lorsqu'il arrivera en costume rose pour les convaincre de faire un petit effort ?

A-t-on jamais vu ces régimes tyranniques fléchir devant la « bonne parole » occidentale ?

Nous vivons dans des systèmes politiques radicalement opposés, l'un où la charia, loi religieuse immuable, gouverne la totalité de la vie sociale, les autres où la liberté et la démocratie ont permis une évolution des mentalités vis-à-vis des minorités sexuelles dans le cadre de relations entre adultes consentants.

Dialogue de sourds en perspective…

Alors qu'ira faire cet ambassadeur « gay pride » dans le monde ? Ira-t-il prêcher la bonne parole aux Etats-Unis, au Japon, au Mexique, puisqu'il sera mal reçu dans le monde arabe ?

La condition des étrangers a toujours relevé du domaine des relations diplomatiques.

Les discriminations subies par des homosexuels, à les supposer avérées, sont forcément un sujet à aborder dans ce cadre général, lorsqu'un couple ne dispose pas dans le pays concerné des mêmes droits que les ressortissants de ce pays disposent en France.

Mais c'est un sujet comme un autre sans qu'il soit nécessaire qu'un ambassadeur « dédié » en soit chargé à mon avis, de la même façon que les inégalités entre les hommes et les femmes, les entraves à la liberté en général…

Bref, cette mesure d’affichage semble surtout une façon de se donner une « bonne conscience » en évitant de voir en face la grande contradiction du macronisme, qui refuse de reconnaître que le risque de remplacement de la loi républicaine nationale par la charia soit un danger majeur pour les minorités qu’il prétend protéger.

C’est de la poudre aux yeux, de la communication pour tenter de faire oublier les dérives du mondialisme, notamment les carnages d’Oslo et Orlando…

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/carnage-dans-une-boite-gay-de-floride_1801501.html

https://www.france24.com/fr/europe/20220625-norv%C3%A8ge-fusillade-meurtri%C3%A8re-pr%C3%A8s-de-bars-du-centre-d-oslo